

Faculté Sciences
et Ingénierie

DÉPARTEMENT MÉCANIQUE
GÉNIE DE L'HABITAT



TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

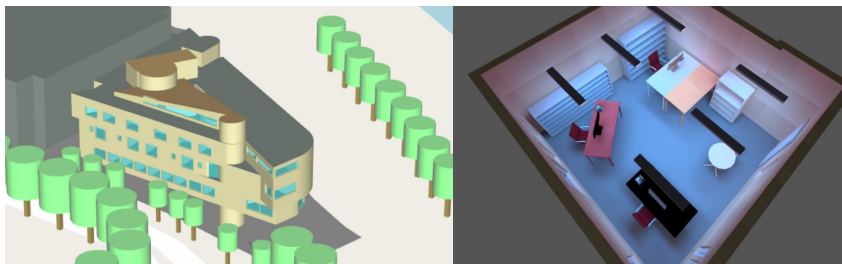
Devenez notre partenaire et participez dès aujourd'hui
à la formation de vos collaborateurs de demain.

POURQUOI NOUS VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

- Pour favoriser la professionnalisation de nos étudiants ;
- Accompagner l'innovation pédagogique ;
- Faciliter l'adaptation de nos formations à vos besoins opérationnels ;
- Acquérir des logiciels et/ou du matériel à la pointe des évolutions technologiques pour les salles de TP de vos futurs collaborateurs.

→Grâce à la taxe d'apprentissage, nos étudiants vont pouvoir être formés pour de nouvelles compétences sur des appareils tels que :

- Des sondes de température communicantes ATIM /SIGFOX,
- une Pompe à chaleur de démonstration,
- le renouvellement des sondes pour enregistrer dans le temps, température et humidité,
- des énergimètres pour suivre les consommations électriques,
- la mise à jour des logiciels professionnels (Pléiades, Acoubat, Acouspropa, ...).



COMMENT NOUS VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?



Solde de la taxe d'apprentissage



2023 : les 3 étapes à connaître

→ CALCULER

le montant dû
au titre de la masse
salariale 2022.



→ DÉCLARER et PAYER

ce montant à l'Urssaf ou à
la MSA via la DSN d'avril
2023 (5 ou 15 mai 2023).



→ RÉPARTIR

vers le ou les établissements
d'enseignement, les organismes
d'insertion ou d'orientation professionnelle
de votre choix via la plateforme SOLTéA
à compter de fin mai/début juin 2023.



1- Versez le solde de votre taxe d'apprentissage (13%) via la DSN d'avril 2023 (5 ou 15 mai 2023).

2- Sur SOLTéA, déterminez l'affectation de votre solde de la TA en recherchant : Université Toulouse 3 et/ou composante Faculté Sciences et Ingénierie (FSI) et /ou intitulé de la formation que vous avez choisi de soutenir (de fin mai /début juin jusqu'à la mi-septembre).

<https://www.soltea.gouv.fr/espace-public/>

Notre Université disposera aussi d'un accès sécurisé afin de prendre connaissance du détail des virements effectués à son bénéfice et de la liste des contributeurs.

Bon à savoir : Vous ne devez plus envoyer de chèque ou émettre de virement. Tout se fait via la DSN et sur SOLTéA.

» RÉFÉRENCEMENT DE L'ORGANISME DE FORMATION

Données administratives de l'établissement bénéficiaire :

Etablissement : Université Toulouse III - Paul Sabatier - **UAI : 0311384L**

Composante : Faculté Sciences et Ingénierie (FSI) - **UAI : 0312837R**

Adresse : 118 Route de Narbonne, Bât. 3R1 31062 TOULOUSE CEDEX 9

SIRET : 193 113 842 000 10

CODE RNCP	DIPLOME	INTITULÉS FORMATIONS	NIV.
24536	LICENCE	GÉNIE CIVIL - Parcours Génie de l'Habitat	6
34114	MASTER	GÉNIE CIVIL - Parcours Génie de l'Habitat	7

» CONTACTS

Formations

Catherine BOUTEILLIER

118 Route de Narbonne - Bât 3R1

31062 Toulouse Cedex 9

Tél : 05 .61. 55. 69. 92

catherine.bouteillier@univ-tlse3.fr

Finances

Marina TAIBI

118 Route de Narbonne - Bât 3R1

31062 Toulouse Cedex 9

Tél : 05 82 52 57 07

marina.taibi@univ-tlse3.fr

Université Toulouse III - Paul Sabatier
Faculté Sciences et Ingénierie
118 route de Narbonne
31062 Toulouse cedex 09

www.fsi.univ-tlse3.fr

Suivez nous sur les réseaux sociaux

